

ÉTUDES | CENTRE- VAL DE LOIRE

DÉCEMBRE 2025 N° 13

LES COMPTES PROVISOIRES DE L'AGRICULTURE EN 2024 EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2024, la production agricole en Centre-Val de Loire diminue à nouveau fortement en valeur (- 14,9 %) à 5,1 milliards d'euros après avoir atteint 6,6 milliards en 2022, niveau le plus élevé depuis 2010. Les volumes en particulier sont en forte baisse, notamment pour les céréales (- 20 %), qui voient également leurs prix chuter de 11,4 %. La baisse est moindre pour les productions animales, - 2,2 % en valeur.

Cette diminution s'inscrit dans un contexte national de repli de la production agricole (- 8,8 %), dû à la chute des prix (- 3,8 %) et des volumes (- 5,2 %) avec des conditions météorologiques particulièrement mauvaises pour certaines cultures.

Dans ce contexte défavorable, les consommations intermédiaires, en hausse depuis 2020, amorcent une baisse en valeur en 2024 (- 3,9 %) liée à la chute des prix (- 9,4 %) alors que les volumes augmentent (+ 5,9 %).

Les subventions d'exploitations remontent légèrement de 2,5 % suite notamment à une hausse des aides MAEC et Bio. Au final, après la baisse déjà observée en 2023, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) diminuerait de près de 27 % en 2024 à 1,9 milliards d'euros, soit un niveau inférieur à celui de 2020 (2,5 milliards).

Nette diminution de la valeur de la production végétale en 2024

En 2024, la production végétale baisse à nouveau en valeur de 19,9 %, prolongeant la baisse amorcée en 2023 (- 13,4 %), après deux années de très fortes hausses en 2021 (+ 32 %) et en 2022 (+ 26,3 %). Les conditions météorologiques défavorables, marquées par un excès d'eau, ont fortement pénalisé les rendements en grandes culture et en viticulture.

La production végétale de la région baisse ainsi de 14 % en volume. Les baisses de prix des céréales entraînent également une diminution de près de 7 % en prix de la production végétale de la région.

Céréales et oléagineux, la baisse des rendements et des prix fait chuter la production en valeur en 2024

Sur le plan météorologique, la campagne 2024 a été marquée par un excès d'eau important, avec des pluies abondantes au printemps et à l'automne 2024, ainsi que lors des semis de l'automne 2023, les surfaces de céréales d'hiver étant ainsi moins importantes que prévues et les conditions de culture dégradées.

Dans ces conditions, le rendement moyen du blé tendre est de 60 q/ha, soit 9 q de moins qu'en moyenne quinquennale 2019-2023. Et avec un recul de 10 % des surfaces, la production en volume diminue d'un quart par rapport à 2023.

La baisse du cours du blé tendre entre la campagne 2023/2024 (du 01/07/23 au 30/06/24) et le début de la campagne 2024/2025 (du 01/07/24 au 31/12/24) conduit à une évolution prix de - 7,9 %. Ce sont les prévisions d'une récolte mondiale record mi-2024 qui expliquent ce mouvement baissier entamé début 2024 avec une offre mondiale abondante et la concurrence des pays de l'Est. Au final la production de blé tendre diminuerait de 31 % en valeur.

Le rendement moyen des orges est de 55 q/ha, soit 11 q de moins qu'en moyenne 2019-2023. Avec un léger recul des surfaces de 1,9 %, la production chute, comme le blé tendre, de presque un quart en un an. Le cours de l'orge de mouture diminue plus fortement que celui

du blé tendre, conduisant à une évolution prix de - 12,4 % pour la production régionale. En effet, la baisse des volumes disponibles en orge fourragère à partir d'août 2024 ne soutient pas les prix car le marché de l'alimentation animale est correctement approvisionné, notamment grâce à des blés largement déclassés en blés fourragers.

La production de maïs augmente de 1,9 % en valeur grâce à la hausse de volume de 13,2 % dû à une hausse de la sole de près de 20 %. L'évolution prix est en moyenne de - 10 % avec une alternance de baisse des cours, en début d'année notamment, avec un marché mondial bien approvisionné, et de hausses, suivant les conditions météorologiques aux États-Unis, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est.

Les oléagineux connaissent en 2024 une baisse de leur production en valeur de 14,6 % liée à la baisse des volumes (- 21,7 %) alors que les prix augmentent de 9 %. Les surfaces sont en recul du fait de difficultés à semer sur des terres trop humides (- 3,6 % pour le colza et - 3,7 % pour le tournesol) et les rendements médiocres (- 4 q/ha pour le colza et - 9 q/ha pour le tournesol), certaines parcelles de tournesol n'étant même pas récoltées. Les cours du colza alternent entre hausse et baisse sur l'année 2024 mais sont haussiers sur le deuxième semestre 2024 par rapport à la campagne 2023/2024 du fait du recul de la production et d'une demande mondiale, notamment chinoise, qui est forte sur le segment des huiles végétales.

La production de la branche agricole en 2024 en Centre-Val de Loire

Millions d'euros	2023 semi-définitif	2024 provisoire	Évolution 2024 provisoire / 2023 semi-définitif (%)		
			valeur	volume	prix
Productions végétales	4 414	3 536	- 19,9	- 14,0	- 6,9
dont céréales	1 791	1 269	- 29,1	- 20,0	- 11,4
dont blé tendre	939	648	- 31,0	- 25,1	- 7,9
✓ maïs	174	178	1,9	13,2	- 10,0
✓ orges	511	337	- 34,2	- 24,8	- 12,4
oléagineux	492	420	- 14,6	- 21,7	9,0
légumes frais	293	309	5,3	2,6	2,6
fruits	185	191	3,6	3,6	0,0
pommes de terre	169	179	6,0	11,7	- 5,1
vins d'appellation	890	602	- 32,4	- 34,1	2,6
Productions animales	994	971	- 2,2	- 1,5	- 0,8
dont gros bovins	321	312	- 2,8	- 5,9	3,3
✓ porcins	99	94	- 5,4	1,2	- 6,5
✓ volailles	124	119	- 3,5	5,6	- 8,7
✓ lait de vache	204	205	0,5	0,4	0,2
Productions de services	324	332	2,4	0,1	2,3
Production totale (hors subventions y. c. jardins familiaux)	5 905	5 020	- 15,0	- 10,7	- 4,8
Subventions sur les produits	37	34	- 7,6	- 0,6	- 7,1
Production au prix de base (y. c. jardins familiaux)	5 942	5 054	- 14,9	- 10,6	- 4,9
Consommations intermédiaires	3 824	3 673	- 3,9	6,0	- 9,4
dont énergie et lubrifiants	323	319	- 1,3	0,1	- 1,4
✓ engrais et amendements	828	697	- 15,8	11,1	- 24,2
✓ produits de protection des cultures	392	395	0,8	0,4	0,4
✓ aliments pour animaux	762	710	- 6,9	13,9	- 18,2
Valeur ajoutée brute	2 118	1 381	- 34,8	- 40,5	9,7
Subventions d'exploitations	572	587	2,5	-	-
Impôts fonciers	79	54	- 31,9	-	- 31,9
Autres impôts sur la production	9	9	- 1,9	-	- 1,9
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	2 603	1 906	- 26,8	-	-

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture : résultats 2023 semi-définitifs et 2024 provisoires

Les conditions météorologiques conduisent également à une forte baisse de la production viticole en volume

Si les prix évoluent peu en Centre-Val de Loire (+ 2,6 %), la production viticole en valeur baisse fortement en 2024 (- 32,4 %) à cause d'une forte baisse des volumes (- 34,1 %). La production régionale 2024 de vin serait inférieure de 20 % à la moyenne quinquennale 2019-2023. La conduite de la campagne s'est avérée très compliquée dans l'ensemble de la région en raison principalement des excès d'eau propices à l'explosion des maladies cryptogamiques.

La plupart des prix des vins d'appellation se replient sur la campagne 2024 / 2025, hormis pour le Sancerre (+ 5,8 %). Le commerce de vin, tant sur le marché intérieur qu'à l'export, recule en raison de la baisse de la consommation de vin, de l'inflation et de difficultés liées au pouvoir d'achat.

Une relative stabilité pour les productions animales

En 2024, la production animale se replie de 2,2 % en valeur après trois années consécutives de hausse, la baisse des volumes de 1,5 % s'ajoutant à la baisse des prix de 0,8 %.

La production de gros bovins chute de près de 6 % en volume. Cette baisse s'explique notamment par le recul des abattages qui fait suite à la décapitalisation du cheptel laitier et allaitant qui s'accélère en 2024. Dans ce contexte de recul de l'offre, les prix des gros bovins continuent d'augmenter et impactent le pouvoir d'achat des ménages qui diminuent encore cette année leur consommation de viande bovine.

La production laitière est stable en valeur (+ 0,5 %). Cela s'explique par la stabilité du prix moyen du lait de vache en 2024 (+ 0,2 %), après une hausse continue depuis 2020, et par la très faible progression de la collecte (+ 0,4 %).

Hausse des subventions d'exploitation

Après deux années successives de baisse, les subventions d'exploitation augmentent de 2,5 % en 2024.

Recul des prix des consommations intermédiaires

Pour le compte provisoire, en l'absence des résultats de l'enquête RICA, le volume effectif des consommations intermédiaires régionales n'est pas connu et ne le sera qu'au moment du compte semi-définitif, en juillet 2026. Il

est estimé à partir du résultat national et de la structure des consommations intermédiaires de la région et est pour le moment en hausse de près de 6 % en Centre-Val de Loire. Les dépenses en aliments pour animaux (+ 13,9 %) et en engrais et amendements (+ 11,1 %) connaîtraient les hausses en volume les plus conséquentes.

Les prix évoluent de façon inverse, avec une baisse de 18,2 % pour l'alimentation animale et une baisse de 24,2 % pour les engrais et amendements, après deux années consécutives de fortes hausses liées au conflit russo-ukrainien.

Au final, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs diminuerait de 26,8 % en 2024 en Centre-Val de Loire. Les régions spécialisées en grandes cultures et en viticulture sont celles qui voient leur valeur ajoutée brute diminuer le plus fortement en raison des conditions climatiques défavorables de l'année 2024 qui ont fortement pénalisé les rendements.

MÉTHODOLOGIE

Le compte spécifique de l'agriculture constitue un prolongement des travaux de comptabilité nationale menés pour l'ensemble de l'économie. Par rapport aux données du cadre central établi par l'Insee, il vise à fournir une description spécifique et plus détaillée de l'activité agricole, tout en restant totalement cohérent du point de vue des concepts et des évaluations. Les résultats relatifs aux comptes de l'agriculture concernent ici les comptes provisoires 2024 et semi-définitifs 2023.

DÉFINITION

La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières représentent environ 10 % du total des subventions et prennent surtout la forme d'aides couplées animales (aide aux bovins allaitants). Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation regroupent notamment l'ensemble des aides directes découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif), les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

Les **consommations intermédiaires** correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrains et produits phytosanitaires, alimentation animale...).

EN SAVOIR PLUS :

Les comptes régionaux de l'agriculture : résultats provisoires de 2023 – Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) – session du 3 juillet 2024

Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Site de la DRAAF : www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédactrice : Anne-Cécile ROCHE
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2025